



**SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX LIÉS AU
PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI — MONTRÉAL**

ANNÉE 2023-2024

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Suivi annuel des résultats régionaux liés au programme Vers un chez-soi Montréal 2023-2024 est une production de la Direction des services généraux et des partenariats urbains (DSGPU) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1311, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 2M3
514 528-2500 poste : 47 744
ccsmtlpro.ca/itinerance

Coordination des travaux

Véronique Denis, cheffe du service régional de l'itinérance

Rédaction :

Alexandre Champagne, coordonnateur professionnel Vers un Chez-soi

Soutien à la rédaction :

Cynthia Lewis, conseillère et responsable de la coordination régionale du Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026. Service régional de l'itinérance

Marcela Lopez Arboleda, coordinatrice professionnelle, conseillère, Service régional de l'itinérance

Membre du comité de pilotage de l'accès coordonné et grands collaborateurs à la rédaction :

Annie Savage, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérances de Montréal

Alexandre Joncas-Huard, Réseau, Représentant autochtones (jusqu'en 2022)

Chantal Desjardins, Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

Diana Lombardi, Réseau d'action des femmes en santé et en service sociaux (RAFSSS)

Julie Grenier, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM)

Marjolaine Despars, Ville de Montréal, Direction de l'habitation (jusqu'en 2023)

Paule Dalphond, Regroupement des auberges du cœur

Serge Lareau, Ville de Montréal, Service de la diversité et de l'inclusion

SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX LIÉS AU PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI — MONTRÉAL

ANNÉE 2023-2024

1. Mise en contexte

Les régions visées par le volet « communauté désignée » du programme Vers un chez-soi (VCS) ont l'obligation de documenter les résultats communautaires témoignant des progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables, incluant les personnes en situation d'itinérance chronique.

À Montréal, ces résultats ont été intégrés au Plan concerté montréalais en itinérance (PCMI) 2021 - 2026 adopté au printemps 2022¹. Ils ont préalablement été déterminés grâce au travail de collaboration entre le Service régional de l'itinérance (SRI) du CIUSSS-du-Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et ses partenaires communautaires et institutionnels, par le biais d'un groupe de travail intersectoriel. Pour chaque résultat choisi, un indicateur et une cible ont été élaborés.

Ce document présente les résultats régionaux obtenus au cours de l'année 2023-2024, c'est-à-dire entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

2. Suivi et amélioration continue

2,1 Modifications apportées au PCMI 2021-2026

En 2023-2024, certaines modifications et précisions ont été apportées au PCMI 2021-2026 afin de mieux répondre aux obligations liées au programme Vers un chez-soi. Les modifications apportées sont les suivantes :

- ✚ Ajout d'une section sur les mesures prises par la région pour communiquer avec les personnes autochtones et les personnes d'expression anglaise (p. 31).
- ✚ Ajout de la définition de l'itinérance chronique (p. 32).
- ✚ Modification apportée à la cible visée par la réduction de l'itinérance chronique, afin d'assurer qu'elle puisse être adéquatement documentée. (p. 33)
- ✚ Ajout d'une section détaillant les autres sources de financement contribuant à la lutte à l'itinérance à Montréal (p. 61).

¹ Pour accéder au PCMI, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://ccsmtlpro.ca/PCMI>

2,2 Constats ou enjeux en lien avec les résultats communautaires en 2023-2024

La disponibilité des données permettant de documenter les résultats communautaires s'est améliorée en 2023 - 2024, notamment grâce à une clarification des attentes en matière de reddition et à un accompagnement plus soutenu en ce sens auprès des organismes communautaires recevant du financement. Aussi, la compilation des données a été grandement facilitée cette année par la mise en place de nouveaux outils.

Cependant, il va sans dire que les résultats 2023-2024 sont teintés de la crise qui sévit actuellement en itinérance, laquelle se traduit par une pénurie de logements abordables et une hausse de l'itinérance visible (confirmée par le dénombrement 2022).

3. Suivi de l'itinérance chronique

3.1 Définition de l'itinérance chronique utilisée pour en faire le suivi

La définition utilisée est celle provenant du gouvernement fédéral, soit « l'itinérance chronique désigne les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance ET qui ont été en situation d'itinérance pendant 6 mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année OU pendant 18 mois (546 jours) ou plus au cours des 3 dernières années ».

3.2 Indicateur de suivi de l'itinérance chronique à Montréal

 Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique à Montréal.

Les données les plus récentes pour faire le suivi de l'itinérance chronique à Montréal sont celles provenant du dénombrement 2022 dont le rapport national a été diffusé en septembre 2023. Ainsi, selon les résultats du dénombrement 2022, 72 % des personnes en situation d'itinérance visible, soit 1027 personnes, le sont de façon chronique (soit entre 6 mois et 12 mois).

Afin de pouvoir documenter l'indicateur de réduction de l'itinérance chronique, nous partons de l'hypothèse que les projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) financés par le programme VCS sont ceux qui, parmi tous les autres types de projets d'accompagnement en logement des personnes en situation d'itinérance, sont les plus susceptibles de desservir des personnes en itinérance chronique. Ainsi, le nombre de personnes logées spécifiquement par le biais des projets SRA-VCS constitue notre mesure du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique logées.

4. Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique à Montréal : Résultats obtenus en 2023-2024 chronique

4.1 Indicateur de mesure de la réduction de l'itinérance chronique à Montréal

- ✚ Nombre de personnes en situation d'itinérance, incluant les personnes en situation d'itinérance chronique, qui ont intégré un logement au cours de l'année.

4.2 Sources de données utilisées pour mesurer la réduction de l'itinérance, incluant l'itinérance chronique, à Montréal

Deux sources de données principales sont utilisées pour documenter annuellement l'indicateur de réduction de l'itinérance :

- Rapport sur les résultats annuels fournis en ligne par les projets Vers un chez-soi (VCS) :
 - ✚ Les données sur le nombre de personnes logées proviennent des projets VCS qui réalisent des activités de « placement en logement ». Comme décrit précédemment, les données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique logée proviennent spécifiquement des projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) — VCS.
- Données annuelles sur le nombre de personnes logées par les projets financés par le biais d'autres enveloppes de financement (mesures 1.1 et 5.3 du PAII² ainsi que l'initiative de création rapide de logements ICRL). Plus spécifiquement, il s'agit des données sur les projets :
 - ✚ Accompagnement résidentiel dans de nouvelles unités développées ;
 - ✚ Accompagnement résidentiel à court terme : projets d'entrée rapide en logement (ERL) ;
 - ✚ Accompagnement résidentiel de type SRA en lien avec le programme de subvention au loyer (PSL)

² La mesure 1.1 consiste à dédier des unités de supplément au loyer (PSL) avec accompagnement aux jeunes hébergés en centres jeunesse. La mesure 5.3 concerne l'augmentation de l'offre de services d'accompagnement en logement. Pour consulter le PAII 2021-2026, cliquer sur le lien suivant : <https://ccsmtlpro.ca/PAII>

4.2 Résultat obtenu en 2023-2024 en réduction de l'itinérance, incluant l'itinérance chronique :

Indicateur	2022 - 2023	2023 -2024	Cible
<p>Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique à Montréal.</p> <p>Nombre de personnes en situation d'itinérance qui ont obtenu un logement au cours de l'année.</p> <p>De ce nombre, combien étaient en situation d'itinérance chronique :</p> <p>Parmi l'ensemble des personnes logées* :</p> <p><small>*Les données sociodémographiques des personnes logées proviennent exclusivement des données VCS.</small></p>	<p>4 690 personnes en situation d'itinérance dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, dont 1027 en situation d'itinérance chronique</p> <p>1 169 personnes en situation d'itinérance logées</p> <p>Dont :</p> <p>153 personnes en situation d'itinérance chronique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 61 % d'hommes • 38 % de femmes • 1 % de personnes non binaires • 32 % de personnes issues des premières nations ou Inuits • 15 % de jeunes entre 12 et 24 ans • 10 % de personnes âgées de 65 ans et plus 	<p>ND</p> <p>784 personnes en situation d'itinérance logées</p> <p>Dont :</p> <p>173 personnes en situation d'itinérance chronique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 55 % d'hommes • 42 % de femmes • 3 % de personnes non binaires • 20 % de personnes issues des premières nations ou Inuits • 14 % de jeunes entre 12 et 24 ans • 7 % de personnes âgées de 65 ans et plus 	<p>970 / 2 ans</p> <p>Dont :</p> <p>300 personnes en situation d'itinérance chronique/2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 67% sont des hommes • 33 % sont des femmes • 50 % présentent un profil sociodémographique diversifié.

Comme on peut le constater, la région de Montréal a dépassé ses cibles en réduction de l'itinérance, incluant l'itinérance chronique. Malgré la crise actuelle du logement qui sévit à Montréal et partout au Québec, de nombreuses personnes en situation d'itinérance ont pu obtenir un logement grâce au travail acharné des organismes communautaires qui les soutiennent.

5. Prévention de l'itinérance à Montréal : Résultats 2023-2024

5.3 Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre de personnes par année qui ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge.

5.4 Sources de données utilisées pour mesurer la prévention de l'itinérance à Montréal

Les données utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapports sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS qui réalisent des activités de « prévention et orientation à l'extérieur des refuges ». Les données d'un projet de prévention de la perte du logement, financé par le biais d'une autre enveloppe que VCS, ont aussi été incluses.

5.5 Résultat obtenu en 2023-2024 en prévention de l'itinérance :

Indicateur	2022 - 2023	2023 — 2024	Cible
<p>Nombre de personnes par année qui ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge*</p> <p>Parmi les personnes ayant obtenu des services de prévention* :</p>	<p>1015 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 73 % sont des hommes • 26 % sont des femmes • 1 % sont des personnes non binaires • 27 % sont des personnes issues des Premières Nations autochtones et inuit • 14 % sont des jeunes entre 12 et 24 ans • 8 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus 	<p>1685 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 63 % sont des hommes • 36 % sont des femmes • 1 % sont des personnes non binaires • 7 % sont des personnes issues des Premières Nations autochtones et inuit • 7 % sont des jeunes entre 12 et 24 ans • 17 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus 	<p>600 personnes / 2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 75% sont des hommes • 25 % sont des femmes. • 50 % présentent un profil sociodémographique diversifié.

*Les données proviennent exclusivement des projets VCS

Les services offerts par les projets VCS pour prévenir la perte du logement sont nombreux et diversifiés. Il peut s'agir de médiation auprès des propriétaires ou des membres du voisinage ou encore d'une intervention brève et intensive dans des moments de crise afin de favoriser le maintien en logement. De surcroît, le fait de recourir à des services de désencombrement et de ménage extrême permet d'éviter un retour à la rue aux personnes souffrant d'un trouble d'accumulation compulsive.

Par ailleurs, il convient ici de mentionner que l'approche du Soutien communautaire en logement social et communautaire (SCLSC) constitue une approche reconnue de prévention de l'itinérance. Plusieurs organismes mettent en œuvre cette approche et reçoivent un financement à cet effet. Les données provenant de ces projets permettent donc également de documenter les efforts pour prévenir un retour à la rue chez des personnes logées ayant déjà vécu des périodes d'itinérance ou prévenir une entrée dans la rue chez des personnes présentant des facteurs de vulnérabilité. Ainsi, au cours de l'année 2023-2024, la région de Montréal a financé l'accompagnement en logement et le SCLSC dans 17 515 unités d'habitation réparties comme suit :

- Déficience intellectuelle/Trouble du spectre de l'autisme : 43
- Déficience physique : 442
- Santé mentale : 589
- Personnes âgées : 10 750
- Itinérance : 1 465
- Dépendances (alcoolisme, toxicomanie, jeu, etc.) : 48
- Multi-problématiques : 4 178

Enfin, les données fournies par le service de référence — aide au relogement permettent de documenter le nombre de personnes qui ont évité la rue grâce à une concertation de partenaires. En 2023-2024, 790 ménages ont été accompagnés par le Service de référence de l'OMHM à travers ses services d'aide au relogement dont 134 ont été hébergés temporairement avant d'être relogés. Le service de référence — aide au relogement contribue largement à la prévention de l'itinérance à Montréal.

6 Soutien aux besoins des personnes en situation d'itinérance : Résultats 2023-2024

6.1 Indicateur de mesure pour le soutien aux besoins des personnes en situation d'itinérance

- ✚ Nombre de personnes qui ont bénéficié d'un service ou d'un accompagnement leur permettant de répondre à leurs besoins.

6.2 Sources de données utilisées pour mesurer le soutien aux besoins des personnes en situation d'itinérance

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « services de soutien aux personnes ».

6.3 Résultat obtenu en 2023-2024

Malheureusement, cet indicateur n'a pu être documenté tel quel en 2023-2024. Les données fournies par les projets VCS n'étaient pas en adéquation comme le Rapport sur les résultats annuels fournis en ligne par les projets Vers un chez-soi ne demande pas cette information. Soulignons tout de même que le programme Vers un chez-soi a financé plus de 90 projets de service permettant de joindre assurément plus de 1000 personnes en situation d'itinérance, de différents profils, et de répondre à leurs besoins.

7 Investissements en immobilisations : Résultats 2023-2024

7.3 Indicateur de mesure retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre d'unités de logement avec soutien rendues disponibles pour les personnes en situation d'itinérance

7.4 Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « immobilisations ».

7.5 Résultat obtenu en 2023-2024 :

Indicateur	2022 - 2023	2023 — 2024	Cible
Nombre d'unités de logement avec soutien rendues disponibles à des personnes en situation d'itinérance	46 nouvelles unités de logement avec soutien rendues disponibles	60 nouvelles unités de logement avec soutien rendues disponibles	20 / 2 ans

Le programme Vers un chez-soi a financé 3 projets d'immobilisations visant à meubler 60 unités de logement avec soutien nouvellement construites en 2023-2024. Ce faisant, 60 personnes en situation d'itinérance ont pu obtenir un logement avec accompagnement.

8 Amélioration des connaissances sur l'itinérance et la compréhension de certains enjeux : Résultats 2023-2024

8.3 Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre de projets de collecte de données soutenus pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.

8.4 Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « coordination et collecte de données » de même que du travail de concertation réalisé pour analyser et rédiger les résultats spécifiques du dénombrement montréalais 2022.

8.5 Résultat obtenu en 2023-2024 :

Indicateur	2022 - 2023	2023 — 2024	Cible
Connaissances sur l'itinérance et compréhension de certains enjeux améliorés	3 projets soutenus pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.	4 projets soutenus pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.	2 projets soutenus/2 ans

La cible régionale est atteinte. Les 4 projets d'amélioration des connaissances en itinérance sont les suivants :

- ✚ Portrait des pratiques en matière d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS +) dans le milieu communautaire en itinérance et production d'outils pour soutenir l'implantation de l'approche auprès des organismes qui le souhaitent.
- ✚ Compréhension de l'intersection entre les problèmes d'itinérance, de toxicomanie et de santé mentale chez les personnes LGBTQ+ pour favoriser une meilleure réponse à leurs besoins et production d'outils pour soutenir les organismes communautaires.
- ✚ Documentation d'un projet de logement communautaire à haut seuil d'accessibilité destiné à des personnes hautement marginalisées, son approche, les dynamiques et enjeux vécus et ses effets sur le parcours des résidents.
- ✚ Rédaction de fascicules thématiques sur les résultats du dénombrement montréalais 2022 dont la diffusion est prévue en 2024-2025

9 Mobilisation et concertation en itinérance : Résultats 2023-2024

9.3 Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre de projets de mobilisation et concertation soutenus

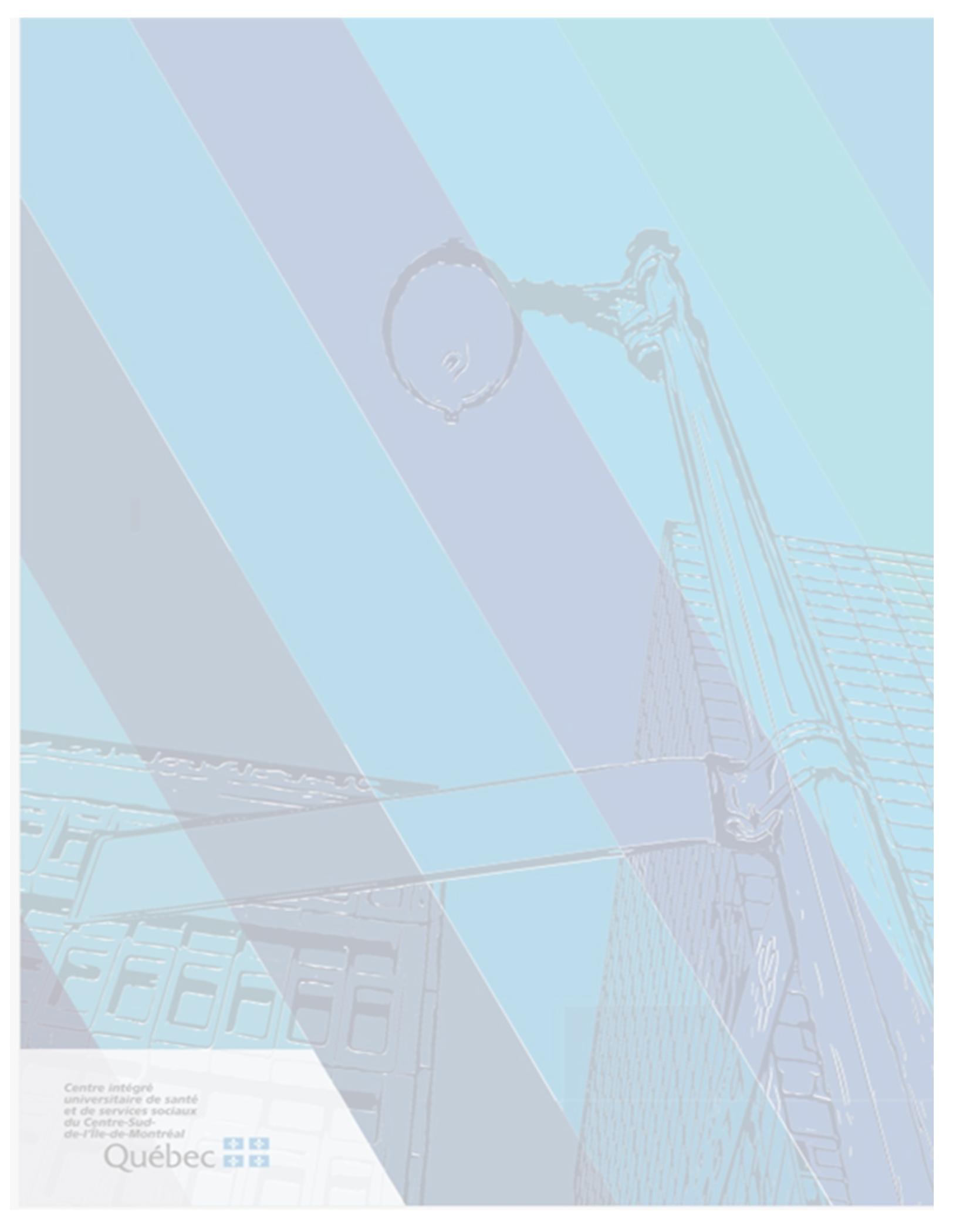
9.4 Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « coordination et collecte de données ».

9.5 Résultat obtenu en 2023-2024 :

Indicateur	2022 - 2023	2023 — 2024	Cible
Mobilisation et concertation en itinérance renforcée	3 projets soutenus	3 projets soutenus	2 projets soutenus/2 ans

La cible régionale est atteinte. Deux projets visent à contribuer à la concertation montréalaise en itinérance par une participation aux instances de la gouvernance régionale. Un troisième projet s'inscrit dans la mobilisation du milieu communautaire dans la lutte contre l'itinérance et la pauvreté et dans la sensibilisation de la population montréalaise à cet égard.



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 